



**Kabylie**  
Magazine news  
d'opinion kabyle

# POUR UNE KABYLIE LIBRE ET SOUVERAINE



Sommaire
Actualité
Opinions
Culture

Mise à jour

+Populaires

Réactions

**La boutique**  
**Idées Cadeaux**  
kabylienews



**Agenda**



» En Kabylie ou ailleurs, l mazi ghen doivent disparaître !

Téléchargez le logiciel de photo Google.

**Evénement**



» Kabylie. De Younnes Boudaoud : « Ma mère m'a dit »

**Annonces associati**



» Kabylie. Théâtre à Montréal : Tidak n Nna Fa

**Selection lecture**

» Algérie.

## Algérie : On veut notre carte d'ancien harki !

Découvrez l'Algérie  
Sélection de séjours, vols, hôtels Par un spécialiste de l'Afrique

Anciens d'AFN  
réduction d'impôts jusqu'à 25000 € Faites valoir vos droits  
[Votre publicité ici](#)



Des milliers de harkis, restés en Algérie, réclament leurs droits à la France

Sauvés du lynchage par le FLN, au lendemain de l'indépendance, une partie des anciens harkis qui sont demeurés en Algérie réclame à la France la reconnaissance de leur « combat » pendant la guerre d'Algérie... La France a reçu depuis juillet 2003 près de 140 000 courriers d'anciens combattants algériens dont quelques milliers de harkis selon le général à la retraite de l'armée française Pascal Jardin, ancien directeur général de l'Office national des anciens combattants (ONAC).

Le service départemental de l'ONAC de Paris, « qui a en charge les anciens combattants vivant en Algérie, a reçu d'Algérie depuis juillet 2003 près de 140 000 lettres, ce qui n'est pas, comme vous le savez, sans poser de graves problèmes de traitement », témoigne le général dans une lettre rendue publique par l'association AJIR pour les harkis.

L'ancien responsable de l'ONAC, qui a quitté ses fonctions le 1er février dernier, ajoute que « parmi les demandeurs, on trouve des anciens harkis, auxquels j'ai été tenu d'adresser une lettre d'irrecevabilité. 1 315 entre le 1er juillet 2005 et le 31 janvier 2007. Il est regrettable que la disposition de 1974 ait été reprise dans la loi du 30 décembre 2003 qui accorde la qualité de combattant aux militaires ayant servi quatre mois en Algérie entre le 31 octobre 1954 et le 2 juillet 1962. »

Le coup de gueule de M. Jardin s'explique par l'exclusion des harkis (supplétifs de l'armée française) restés en Algérie du bénéfice de la carte et de la retraite de combattant.

Le général rappelle les dispositions de l'article 2 de la loi du 9 décembre 1974 : « Ont vocation à la qualité de combattant et à l'attribution de la carte de combattant... - les membres des forces supplétives françaises possédant la nationalité française à la date de la présentation de leur demande ou domiciliés en France à la même date... »

L'exigence de la domiciliation en France ou la nationalité française exclut implicitement les anciens supplétifs de nationalité algérienne vivant en Algérie, regrette M. Jardin, qui dit bien

L'actualité | Revue de presse |

24/02/2007

redaction

Imprimer

Partager

73%

Réagir à l'article

Dans cette rubrique

Publié le 25/02/2007

» Algérie. Terrorisme : réseau international démantelé

---

Publié le 25/02/2007

» France. présidentielles : Chirac recase Debré

---

Publié le 25/02/2007

» Algérie. bombes d'Alger : précisions

Actualité

» L'urgence de l'autonomie pour la Kabylie !

» Kabylie : la trahison est consommée

» Allemagne. Islam : le carnaval de la colère

L'édito

» Kabylie autonome, maintenant : Lettre ouverte à M. Ferhat Mehenni, porte parole du MAK

Opinions

L'insoumise

» Bombes « islamistes » : la Kabylie n'est pas dupe !

Amhil



Khalifa :

Françalgérie, crime et mensonges d'États



» Le huitième mort de Tibhirine

comprendre l'esprit de la loi de l'époque qui visait à préserver les harkis vivant encore en Algérie, qui avaient échappé au massacre après l'indépendance de l'Algérie.

Plus loin, le général à la retraite voit dans l'important courrier adressé par les Algériens à l'ONAC, depuis près de 4 ans comme le fruit de la visite d'Etat qu'a effectuée le président Jacques Chirac en Algérie en mars 2003. *« J'ai le sentiment que depuis la visite du président de la République française en Algérie, les Algériens ont largement considéré que la page des événements tragiques de 1954 à 1962 était tournée.*

*En tout cas, ceux ayant servi dans l'armée française pendant la guerre se sont précipités en masse pour réclamer leurs droits. Parmi les demandeurs, on trouve des anciens harkis qui ont été déboutés »*, témoigne l'ancien directeur général de l'ONAC.

Ce dernier, conseille de faire pression sur le gouvernement et les parlementaires français afin qu'une procédure soit engagée pour modifier la loi du 30 décembre 2003, et par voie de conséquence l'article 253 bis du code des pensions militaires.

Il suffirait de rayer les conditions restrictives et de s'en tenir à la simple mention *« membres des forces supplétives »*. Cette modification s'inscrirait dans la volonté de la France de reconnaître et d'honorer les anciens supplétifs, a-t-il ajouté avant de conclure par le souhait de voir *« le président Chirac refuser de sacrifier les harkis algériens au traité d'amitié, qu'il tient à signer avec l'Algérie, en l'accompagnant d'une repentance qui serait tout à fait déplacée.*

Par Mohamed Khelaf

24/02/2007 - <http://www.jeune-independant.com/>

» Dictature. Parti unique : la pieuvre

Opinions

» Kabylie autonome : Kabyles ressaisissez-vous !

**Économisez sur tous les produits**

**Commandez!**



[Manuel de conjugaison kabyle](#)

Kamal Nait Zerrad

Notre prix: EUR 24,65!

[La brave poule](#)

Akli Kebaili

Notre prix: EUR 9,50!

[Voyage d'Idir et Djya en Kabylie.](#)

Camille Lacoste-Du...

Notre prix: EUR 13,30!

[Dictionnaire kabyle-français](#)

J.-M Dallet

Notre prix: EUR 45,50!

[L'officiel des prénoms berbères](#)

Kamal Naït-Zerrad

Notre prix: EUR 19,76!

[Paroles kabyles](#)

S. Messaoudi, M. ...

Notre prix: EUR 9,50!

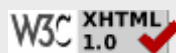
[Grammaire berbère](#)

Michel Quitout

A propos de cet espace



Template original et contenu © Kabylienews.com



Top ^

Les rubrique du site

[En Une](#) / [Editos, chroniques](#) / [Actualité](#) / [Revue de presse](#) / [Ahmed Halli](#) / [Amhil](#) / [Dilem](#) / [L'insoumise](#) / [LSA Oulahbib](#) / [M. Hammouche](#) / [Nos chroniques](#) / [Opinions](#) / [A lire](#) / [Activités associatives](#) / [Evènements](#) / [Sortir](#) / [Yennayer 2956](#) /